

Permis B

Conditions :

- Être âgé de 17 ans minimum pour l'inscription (les leçons de code peuvent débiter un peu avant 17 ans).
- 1 évaluation + 20h de leçons de conduite (minimum obligatoire).

Permis B, boîte automatique

Conditions :

- Être âgé de 17 ans minimum pour l'inscription (les leçons de code peuvent débiter un peu avant 17 ans).
- 1 évaluation + 13h de leçons de conduite (minimum obligatoire).

Conduite accompagnée (dès 15 ans !)

Conditions :

- Être âgé de 15 ans minimum pour l'inscription (les leçons de code peuvent débiter un peu avant 15 ans).
- Durée : 1 an minimum et 3 000 km minimum.
- 1 évaluation + 20h de leçons de conduite (13h si boîte automatique) + 1 rendez-vous préalable + 2 rendez-vous pédagogiques (minimum obligatoire).

Avantages :

- Taux de réussite à l'examen plus élevé qu'en formation traditionnelle.
- Pas de surprime d'assurance.
- Période du permis probatoire réduite à 2 ans (au lieu de 3 ans).
- Permet d'acquérir plus d'expérience et plus d'assurance avant de prendre le volant seul.

Accompagnateurs :

- Titulaire du permis B, valide depuis au moins 5 ans sans interruption, sans avoir commis de délit routier (alcool, grand excès de vitesse en récidive, ...).
- Obtenir l'accord de son assurance.

Conduite supervisée

Conditions :

- Être âgé de 18 ans minimum.
- 1 évaluation + 20h de leçons de conduite (13h si boîte automatique) + 1 rendez-vous préalable (minimum obligatoire).
- Pas de durée ni de kilométrage minimum

Avantage :

- Permet d'acquérir plus d'expérience et plus d'assurance avant de passer l'examen et de prendre le volant seul.

Accompagnateurs :

- Titulaire du permis B, valide depuis au moins 5 ans sans interruption, sans avoir commis de délit routier (alcool, grand excès de vitesse en récidive, ...).
- Obtenir l'accord de son assurance.

Passerelle B78 - B

Condition :

- Avoir le permis B78 (boîte automatique) depuis au moins 3 mois.

Déroulement :

- 7 heures de conduite sur un véhicule à boîte manuelle.

*Le volume horaire des formations présentées ci-dessus est le minimum légal obligatoire.
Des heures supplémentaires peuvent être nécessaires en fonction de la progression et du
niveau du candidat.*